**Université PANTHÉON-ASSAS (PARIS II) U.E.C.1**

**1371**

**Droit - Économie - Sciences Sociales**

Vaugirard 1

**Session :** Janvier 2018

**Année d'étude :** Première année de licence en droit

**Discipline : *Institutions judiciaires, institutions administratives (équipe 2)***

(Unité d'Enseignements Complémentaires 1)

**Titulaires du cours :**  Monsieur Pierre CROCQ

Madame Julie BAILLEUX

**Documents autorisés :**

Les étudiants n'ont droit à aucune documentation si ce n'est, pour les étudiants étrangers, un dictionnaire leur donnant la traduction des termes français dans leur langue maternelle et à la condition que ce dictionnaire ne comporte aucune annotation.

**Veuillez répondre aux questions suivantes :**

**• Institutions judiciaires :**

- 1°) Une sentence arbitrale et un jugement ont-ils, l'une comme l'autre, autorité de chose jugée et force exécutoire ?

(Question notée sur 2 points)

- 2°) Quelles sont actuellement les juridictions civiles du premier degré comprenant des juges élus ? Une évolution a-t-elle eu lieu à ce propos ?

(Question notée sur 3 points)

- 3°) Qu'est-ce qu'une chambre mixte au sein de la Cour de cassation et quel est son rôle ?

(Question notée sur 1 point)

**• Institutions administratives :**

* 4°) Le préfet de département (statut et attributions) (2 points)
* 5°) Quelles sont les différences entre le contrôle hiérarchique et la tutelle ? (2 points)